

Lyon, le 7 octobre

Objet : Vaccination des étudiants de Polytech et du DLST contre les infections à méningocoque B (méningite)

Bonjour,

Vous recevez ce courrier car vous (ou l'un de vos enfants) étudiez à Polytech ou au DLST à l'UGA de Grenoble, filières qui sont concernées par la circulation d'un méningocoque B. Ce germe a été responsable de 3 cas de méningite dans ces 2 cursus entre le 16 et le 20 septembre.

Le méningocoque est une bactérie que l'on trouve fréquemment dans la gorge et qui peut parfois déclencher une maladie grave : l'infection invasive à méningocoque, dont l'une des formes les plus communes est la « méningite ». La maladie se manifeste le plus souvent par les symptômes suivants : fièvre, maux de tête importants, généralement accompagnés de vomissements et parfois taches rouges sur la peau.

La transmission se fait par un contact rapproché et prolongé avec un malade ou un porteur sain (personne qui est porteuse de la bactérie mais qui n'est pas malade et qui n'a donc aucun symptôme).

**Le vaccin est le seul moyen efficace pour prévenir la maladie.** La protection apparaît environ 15 jours après la 1<sup>ère</sup> dose mais pour être complète, 2 doses à au moins 1 mois d'intervalle sont nécessaires.

C'est pourquoi, **nous vous recommandons de vous faire vacciner. Vous pouvez aller :**

1. **Au service de santé étudiants (SSE) de l'UGA**  
bâtiment Muse, 80 Allée Ampère à St Martin d'Hères  
**du 10 au 18 octobre – du lundi au vendredi de 8h à 17h – vaccination sans rendez-vous**
2. Chez un **pharmacien** (sans rendez-vous) **de St Martin d'Hères ou de Grenoble** ou en prenant rendez-vous auprès de votre **médecin, infirmier** ou **sage-femme**.  
La vaccination est possible dès réception de ce courrier et sans date limite.

Pensez à apporter :

- ce courrier
- votre carte vitale
- votre carte de mutuelle si vous vous rendez chez un professionnel de santé
- votre carnet de santé ou de vaccination, si possible
- si vous êtes mineur, l'autorisation parentale signée (en pièce jointe)

Si vous n'avez pas de mutuelle, allez exclusivement au SSE afin d'être vacciné gratuitement.

Pour toute question, n'hésitez pas à échanger avec votre médecin ou à consulter le [site de l'ARS](#) et le [site vaccination-information-service](#).

Bien cordialement,

La directrice adjointe de la délégation  
départementale de l'Isère – ARS  
Anne-Maëlle CANTINAT

Le directeur général des services  
de l'Université Grenoble-Alpes  
Jérôme PARET